

Avis voté en plénière du 10 février 2015

La microfinance dans les Outre-mer

Déclaration du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse salue le travail engagé par la délégation de l’Outre-mer et le choix de mettre en lumière les enjeux de la microfinance. En particulier, nous soutenons la vision de la microfinance comme un investissement social et comme un levier permettant d’accompagner un nouveau modèle de développement durable dans les Outre-mer. Ce raisonnement pourrait s’appliquer avec autant d’acuité dans l’hexagone.

L’avis montre bien que la microfinance n’est pas qu’une opération financière, mais qu’elle doit inclure un accompagnement des porteurs de projet. À cet égard, il propose notamment de mobiliser les étudiants ultramarins des filières économiques pour accompagner bénévolement les entreprises créées avec le microcrédit (en échange d’une valorisation universitaire de cet engagement). Nous soutenons cette proposition.

L’avis rappelle à juste titre que les banques ont un rôle à jouer dans la création d’emploi et d’activité. On pourrait même évoquer à ce sujet leur responsabilité. Il souligne à cet égard l’importance de rendre les offres de microcrédit disponibles en Outre-mer et d’informer davantage les ultramarins sur leurs droits.

Le texte préconise que des efforts spécifiques de communication envers les bénéficiaires potentiels du microcrédit soient menés et propose que les jeunes soient particulièrement ciblés, notamment à travers le réseau des missions locales. En effet, la microfinance apparaît comme une des solutions pouvant répondre à la crise économique qui touche particulièrement les jeunes ultramarins. Des dispositifs existent, ils sont insuffisamment connus et mobilisés par les jeunes, à l’instar du PIJ (projet initiative jeunes création d’entreprise) auquel l’avis propose d’articuler les dispositifs de microcrédit

Enfin, notre groupe se satisfait de voir mises en avant dans cet avis les finances solidaires qui permettent de financer le projet de personnes exclues des circuits bancaires et financiers classiques. Les finances solidaires et participatives, qui ont trouvé un nouvel essor grâce au numérique, visent à soutenir des projets à forte plus-value sociale, environnementale ou culturelle. Elles montrent que l’investissement ou l’épargne peuvent être des outils dont l’objectif prioritaire n’est pas l’enrichissement mais la création d’activité et de lien social.

Il ne faut cependant pas perdre de vue le caractère encore très minoritaire de ces finances et l’actualité financière nous invite malheureusement à garder une idée claire des ordres de grandeur en jeu.

Dans l'espoir de voir se développer une finance solidaire, source de développement et de lien social, le groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse a voté l'avis.